

XXIV - PRESERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET RAISONNONS DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans notre pays, nous subissons déjà les conséquences de la surexploitation des ressources de la nature. Nous subissons aussi celles de la mauvaise gestion des choses de l'environnement, quelquefois de façon dramatique, jusque dans nos chairs, comme dans la triste affaire du **Probo Koala avec les déchets toxiques**.

Parce que l'environnement n'est pas un "secteur" mais une préoccupation transversale majeure, le ministère en charge du développement durable et de la protection de l'environnement de notre gouvernement devra **s'assurer que les actions des autres ministères prennent bien en compte ces préoccupations**.

Ce ministère s'attaquera notamment à 3 chantiers essentiels pour notre pays.

La propreté de la lagune Ebrié

15 ans se sont passés sans que l'on réalise le moindre investissement. La population abidjanaise a pratiquement doublé et toutes les eaux usées de l'agglomération sont rejetées dans la lagune sans traitement. Ses eaux sont devenues impropres à tout usage, on ne peut plus y pêcher, et la santé des Abidjanais est menacée.

Nous reprendrons la réalisation des grands réseaux et des équipements d'épuration qui manquent si cruellement à l'agglomération d'Abidjan.

Nos forêts et nos Parcs Nationaux

La situation est grave. Nous appliquerons scrupuleusement les textes :

- pas d'exploitation forestière au-delà du 8^{ème} parallèle (axe Touba-Bondoukou) ;
- pas d'exportation de bois en grumes ;
- et pas d'intrusions dans les forêts protégées.

Nous procéderons à une évaluation de l'état actuel de nos forêts.

Nous généraliserons, en 5 ans, l'application de la logique d'aménagement durable des forêts exploitables.

Nous ne toucherons plus à un seul m² de notre Forêt du Banco dont actuellement 10% ont été déclassés pour y installer des industries.

Nos ressources en eau

Nous procéderons à un inventaire global des ressources. Nous appréhenderons les évolutions futures, de façon à ne pas manquer d'eau soudainement dans nos villes, dans nos villages, dans nos champs et derrière nos barrages.

Nous engagerons la réalisation du barrage de Soubré.

Nous introduirons clairement le principe "pollueur-payeur" dans les textes qui protègent notre environnement et nous les ferons appliquer strictement, pour que plus jamais ne se reproduise un drame comme celui des déchets toxiques du Probo Koala.

Dès l'école, nous apprendrons à nos enfants la "culture de l'environnement", le respect de la nature et celui des générations futures. Nous ferons comprendre à tous les Ivoiriens l'importance de bien se comporter pour que notre environnement commun soit sain et agréable.

Nous devons ratifier au plus vite les accords internationaux que nous avons signés, il y a parfois plus de 10 ans. Je pense en particulier à l'accord de Rio de Janeiro sur la protection de l'environnement et le développement durable, à l'accord de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre et à l'accord de Montréal sur la préservation de la biodiversité. L'application stricte des termes de ces accords sera une preuve supplémentaire de notre retour dans le cercle des États responsables et conscients des problèmes environnementaux.

